

# Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

3<sup>ème</sup> Classe

Année 1910-1911

## Une Mairie dans une petite commune

Pareil sujet impose à l'esprit du compositeur des caractères bien particuliers, <sup>et</sup> qu'il serait intéressant de constater, du fait de l'aménagement des locaux, comme de l'aspect plastique, dont l'édifice est appelé à témoigner par ses grandes lignes et par la couleur de ses reliefs. Ici, le mot couleur est pris dans l'acception très déterminée que la compétence des sculpteurs et des stucateurs a coutume d'appliquer aux différents jeux de lumière, dont la mise en scène fait passer du clair à l'obscur, en vue de charmer l'attention du public. Et, dans notre architecture, qui est assimilable à une sculpture prenant des proportions colossales, c'est évidemment là un point capital... Mais, quelle importance qu'il prenne dans un art comme le nôtre, ce côté plastique d'une œuvre doit avant tout s'appuyer sur un confort manifeste dans l'aménagement de toutes les localités habitables. En la circonstance, il s'agit d'une habitation demeurant essentiellement provisoire.

### Programme

Cette mairie, je la qualifierai de champêtre, et je voudrais qu'elle fût isolée de toute part, pour que sa silhouette pût s'accuser en toute liberté, du sol jusqu'au sommet. Et cela n'empêchera nullement d'aménager un fond de verdure, sur lequel se détacherait l'édifice.

Elle comprendra une salle des mariages d'une importance en rapport avec les exigences d'une époque où les cérémonies civiles tendent à affirmer des symboles de vie et de morale qui, jusqu'ici, avaient exclusivement appartenu aux dogmes religieux.

En outre, le cabinet du maire, le secrétariat, l'état civil, les archives, etc. seront judicieusement disposés.

### Travaux à produire

Un Plan de situation à l'échelle de 0<sup>m</sup>002 p.m

Plan, coupe, élévation de l'édifice " " 0<sup>m</sup>02 " "

Croquis perspectif repéré par une figure humaine

Remettre le ~~jeudi 18~~ jeudi 18 ~~mai~~ mai 1911

Le 9 avril 1911

Le Membre du Conseil délégué,  
Directeur de l'École,

Anton Trélat

